



Association de Lieux de Vie Essonnien
Affiliée à l'U.N.A.F.A.M.

Compte rendu de l'Assemblée générale

du 4 juin 1997

réunion 72 rue Argélics à Juvisy-sur-Orge

à 15 heures

Membres présents: 7
pouvoirs reçus: 5

adhérents 1996: 19
majorité requise: 10

adhérents représentés: 12

En début de réunion, Nathalie JEANPIERRE, trésorière de l'Association a présenté les résultats comptables de l'année 1996, caractérisés par une augmentation notable de l'avoir de l'ALVE-UNAFAM au 31 décembre 1996, cette augmentation résultant essentiellement de l'attribution de deux subventions de l'UDAF de l'Essonne: 772 Frs au titre de 1995, versés le 13-05-1996, et 869 Fr au titre de 1996, versés le 13-09-1996. De plus nous avons reçu 5 dons représentant un total de 2.600 Frs. De ce fait, l'avoir au 31-12-1996 est de:

5.486,20 Frs au C.C.P.)
2.500,00 Frs à la C.N.E.) total: 7.986,20 Frs

Il a donc été décidé de verser à la C.N.E. une somme supplémentaire de 4.500 Frs, à prélever sur le C.C.P.

Le budget 1996 de l'ALVE-UNAFAM a été approuvé par un vote unanime.

Une discussion a ensuite été ouverte sur le contenu du rapport d'activité. Le point essentiel abordé a été celui du financement de fonctionnement de notre projet. Il a été pris acte des deux interventions faites par Mr SORGE auprès du Président du Conseil Général de l'Essonne, et des réponses faites par les Conseillers généraux de l'Essonne aux courriers adressés en février 1997 par les adhérents de l'UNAFAM, d'une nouvelle intervention auprès de Mr TRON, député de l'Essonne, le 21 mai 1997, des réactions du Conseil général à ces initiatives, avec une entrevue le 23 mai 1997 au cours de laquelle le Dr SECHERESSE, Mr HARGOUS, et Mr DARBAS ont rencontré Mr PELCHAT et Mr PICHERY EVRY. A l'issue de cette entrevue, rendez-vous a été pris pour le 27 juin 1997 à 10 heures, à la D.D.A.S.S., pour une concertation entre l'ALVE-UNAFAM d'une part, la D.D.A.S.S (Etat) et le Conseil Général d'autre part, visant à trouver dans les meilleurs délais une solution viable au financement de notre projet. Il est également prévu de relancer, dans les prochaines semaines, les municipalités qui n'ont pas encore répondu à notre demande de courrier de soutien du 4 mars 1996.

Le rapport d'activité 1996 et les perspectives 1997 ont été adoptés à l'unanimité.

Le conseil d'Administration est complété par deux nouveaux membres: Mme Josiane RAMEL, et Mr Philippe HARGOUS. La composition nouvelle du conseil d'Administration est précisée sur le document intitulé "structures de fonctionnement de l'Association".

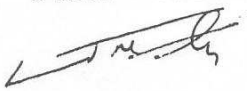
La composition du bureau est également modifiée afin de mieux faire face aux obligations de l'ALVE-UNAFAM, et notamment afin de pouvoir assurer en permanence les démarches utiles auprès de nos interlocuteurs. La composition du bureau, et de la commission technique est également précisée sur le document intitulé "structures de fonctionnement de l'Association".

La désignation des membres de ces instances a été adoptée à l'unanimité.

Par vote unanime, la cotisation annuelle a été maintenue à son montant antérieur, soit 50 Frs. En prévision de l'évolution attendue de notre dossier, de la nécessité d'affermir le crédit de l'ALVE-UNAFAM, il a été décidé de susciter dorénavant de nouvelles adhésions, notamment auprès des membres de l'UNAFAM.

Enfin pour faciliter l'acheminement du courrier, une démarche doit être faite pour transférer le siège social de l'ALVE-UNAFAM au domicile du président.

Le président de
l'ALVE - UNAFAM


Joël ROCHE

"LE FRANCILIA" 513, Square des Champs Elysees - B.P. 107 91004 EVRY CEDEX - Tél. 60 91 30 00

Président: Joël ROCHE - 14, avenue du Bois de Crinart - 91770 SAINT-VRAIN - Tél. 64 56 14 04

Document communiqué en vertu de la loi n° 1069 du 10 juillet 1977 sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction est formellement interdite. Dernière mise à jour: 15 mars 1998.



Association de Lieux de Vie Essonnien
Affiliée à l' U.N.A.F.A.M.

STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT DE L' ASSOCIATION

(Assemblée générale du 4 juin 1997)

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme BONENFANT	Mr DARBAS	Mme ROUBINOWITZ
Mme CHABROL	Mr HARGOUS	Dr ROUGIER
Mr CHABOT	Mme JEANPIERRE	Mr ROCHE
Dr CERTHOUX	Mr JOUVIE	Dr SECHERESSE
Mme CLECH	Mme RAMEL	Mme VINCENT

membre honoraire: Dr LAKS

II. BUREAU

Président: Mr ROCHE Joël 14 Avenue du Bois de Cramart
91770 SAINT-VRAIN

Vice-présidents: Mr CHABOT Marcel 1 Allée Georges Brassens
91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Mr HARGOUS Philippe 98 rue Gustave Vatonne
91190 GIF-SUR-YVETTE

Trésorière: Mme JEANPIERRE Nathalie 14 Allée de la Voie Neuve
91780 CHALO-SAINT-MARS

Secrétaire: Mme RAMEL Josiane 100 Avenue de la République
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Conseillers techniques:

Mr DARBAS 5 place Robert Desnos
91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Dr ROUGIER Centre medico psychologique 24 rue des Rossays
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Dr SECHERESSE Centre medico psychologique 72 rue Argélie
91260 JUVISY-SUR-ORGE

III. COMMISSION TECHNIQUE

Mme BONENFANT	Mme JEANPIERRE
Dr CERTHOUX	Mme RAMEL
Mr CHABOT	Dr ROUGIER
Mr DARBAS	Mr ROCHE
Mr HARGOUS	Dr SECHERESSE
Mr JOUVIE	

Le président de l' A.L.V.E.-U.N.A.F.A.M.

Joël ROCHE

"LE FRANCILIA" 315, Square des Champs Elysees - B.P. 107 91004 EVRY CEDEX - Tél. 60 91 30 00

Président: Joël ROCHE - 14, avenue du Bois de Cramart - 91770 SAINT-VRAIN - Tél. 64 56 14 04

L'association A.L.V.E. - U.N.A.F.A.M. régie par la loi du 1er Juillet 1901, est affiliée à l'U.N.A.F.A.M., reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1968.